

DEC192796DAJ

Décision portant modification de la décision DEC181661DAJ du 21 décembre 2018 portant délégation de signature à M. Ludovic Hamon, délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charente (DR08)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC181660DAJ du 30 mai 2018 portant nomination de M. Ludovic Hamon aux fonctions de délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charente ;

Vu la décision DEC181661DAJ du 21 décembre 2018 portant délégation de signature à M. Ludovic Hamon, délégué régional de la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charente ;

Vu la décision DEC192784DR08 du 24 octobre 2019 nommant M. Cédric Lebailly aux fonctions de responsable par intérim du service du partenariat et de la valorisation Limousin-Poitou-Charentes de la délégation Centre-Limousin-Poitou-Charente ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 1^{er} novembre 2019, la décision DEC181661DAJ du 21 décembre 2018 est modifiée comme suit :

1.1 Au sein des visas, la phrase « *Vu la décision DEC090130DR08 du 3 septembre 2009 portant nomination de M. Pierre Durand-de-Ramefort aux fonctions de responsable du service partenariat et de la valorisation en région Poitou-Charentes de la délégation Centre-Poitou-Charentes* » est remplacée par « *Vu la décision DEC192784DR08 du 24 octobre 2019 nommant M. Cédric Lebailly aux fonctions de responsable par intérim du service du partenariat et de la valorisation Limousin-Poitou-Charentes de la délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes* ».

1.2 L'article 3 est rédigé comme suit : « *En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ludovic Hamon délégué régional de la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes, et de Mme Marion Blin, adjointe au délégué régional, délégation est donnée à Mme Isabelle Prud'Homme, responsable du service du personnel et des ressources humaines, à M. Christophe Terrasse, responsable du service partenariat et valorisation pour le Centre-Val de Loire et à M. Cédric Lebailly, responsable par intérim du service du partenariat et de la valorisation Limousin-Poitou-Charentes, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er} de la présente décision, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérés au 1.1 et dans la limite de leurs attributions* ».

1.3 L'article 3 bis est supprimé.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

Fait à Paris, le 31 octobre 2019

Le président - directeur général

Antoine Petit